

Compte-rendu du Conseil Municipal

Jeudi 15 mai 2008 à 20h30

Présents :

Mesdames Christine **CHOQUET**, Sylvie **JULLIAN**, Marie-Christine **LAUZE** .
Messieurs Pierre **FESQUET**, Philippe **GODE**, Etienne **DIVOUX**, François **FAURE**,
Jean-Luc **VEDRINES**, Frédéric **RIGAL**, Jean-Pierre **PASCAL**, Hugues **DELEMAR**.
Madame Colette **CHAPELAIN**, secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Hugues DELEMAR.

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2008 à l'unanimité
- Délibération et décision modificative concernant les travaux de la mairie.
Le loyer mensuel du logement de la mairie est fixé à 334.24 Euros.
- Monsieur le maire invite à délibérer pour la défense des services de la poste de FLORAC et sur le secteur CEVENNES. Délibération à l'unanimité.
- **Médecin de garde.**
Le problème soulevé est la permanence de soins sur la vallée. Le nombre de secteurs de garde passant de 15 à 5, notre nouveau secteur s'étend de St Martin de Boubeaux jusqu'à St Pierre des Tripiers au dessus de la Jonte (Secteur comprenant Florac, Meyrueis, ...), soit environ 100 kms. Il est très inquiétant d'imaginer se rendre, dans l'urgence d'un malaise ou d'un accident, à plus de 2 heures de route pour des soins. Cette situation est indéfinissable, elle compromet la santé de tous, et plus particulièrement des personnes fragiles (enfants, personnes âgées, ...), elle ne peut que faire peur aux futurs habitants de nos vallées, permanents ou touristes, qui risquent d'hésiter longuement avant de s'établir dans une région qui peut être considérée comme non sécurisée voir dangereuse. Si les termes de « non assistance à personne en danger » peuvent paraître excessifs, on peut parler de « mise en péril de la vie d'autrui ». Délibération à l'unanimité
- **Service minimum d'accueil.**
Le conseil s'oppose au fait d'assurer un service minimum pour l'accueil des enfants en cas de grève des enseignants n'étant pas à l'origine du conflit déclencheur de cette grève. De plus, un employé communal n'a, ni les compétences, ni la formation d'un membre de l'enseignement pour encadrer les enfants. Délibération à l'unanimité.
- **Travaux en cours (enfouissement réseau).**
Les travaux continuent, l'unique feu de circulation de la vallée se déplace, lentement mais sûrement vers Le Fez Begon et les travaux ont commencé pour

« aligner » la route près du Cambon. L'enfouissement des lignes sur MOISSAC LE CAMBON est estimé à 11 204,40 euros pour la partie génie civil et 21 482,25 euros pour le câblage, sans compter la part de l'éclairage public (non précisée à ce jour : voir avec le SDEE).

Une subvention à hauteur de 40000 € est acquise du ministère de l'intérieur par l'intermédiaire de notre député Mr SAINT LEGER sur la totalité du programme.

- **Le Village de Vacances de St Roman.**

Comme prévu, le 17 avril, Pierre FESQUET, Philippe GODE et Mr ROUVIERE (Directeur Adjoint de la SELO) se sont rencontrés à St Roman, pour un état des lieux du village de vacances (fonctionnement, profil clientèle, dépenses, ...)

La SELO et la municipalité œuvrent pour entretenir au mieux les installations. Il persiste quelques « défauts » nécessitant des travaux coûteux : problèmes d'isolation des plus anciens gîtes, parasites présents dans les charpentes, tableau électrique de la piscine (qui doit être changé avant le début de la saison estivale)...

Il en ressort le souhait commun d'échanges pour un fonctionnement optimal du village dans le respect de tous. Mise en place d'un système pour que chacun puisse profiter des infrastructures du village (amphithéâtre, piscine, préau,...) et faire profiter la clientèle d'animations (présentation de produits régionaux, découverte du pays, ...) avec certaines règles pour que perdure ce partenariat.

- **St Roman de Tousque.**

Visite du village par les adjoints. Furent remarqués : l'ancien four, la salle sous le temple, le fameux chemin de Valbecede, dont l'état ne pourra pas attendre la fin de tous les travaux prévus. Plusieurs demandes de devis sont faites pour le rendre plus praticable.

Le terrain de jeux est en bon état général. L'entretien est dans les mains de professionnels. « Côté Jardin », nous leur demanderons de désherber de manière moins chimique, « Côté Cour », il faudra prévoir la révision d'une partie du grillage. L'aménagement d'un point d'eau au sein du jardin sera bienvenu et aisé à mettre en place.

Un panneau d'affichage municipal sera posé à l'entrée du jardin.

- **Les Voies communales.**

François FAURE poursuit son état des lieux des routes communales. Il en ressort que sur les 23 voies communales parcourues, seules 35% d'entre elles sont effectivement cadastrées (la départementale qui relie MOISSAC à SAINT ROMAN a été cadastrée en 2004 !)

Beaucoup ne sont que peu praticables, des travaux sont à prévoir, mais il faudra établir les priorités, au vu du budget alloué pour la voirie (qui passera de 13 630,00 à 17 500,00 euros). À l'unanimité, des devis seront demandés pour traiter les urgences (Arbouses, Camp de l'Elze, Appias, Valbecede, Le Salt, ...).

A l'entrée du village de St roman des branches mortes menacent de tomber sur la chaussée, notamment sur les voitures stationnées, prévoir intervention.

- **L'eau.**

Pierre FESQUET, Etienne DIVOUX et François FAURE nous rapportent le « miracle » du bassin de Rodet qui, après plusieurs interventions et essais, se remplit

de nouveau correctement. Les pertes d'eau importantes persistent malgré tout, ces problèmes se régleront (nous l'espérons) lors des prochaines interventions prévues courant juin. L'appel d'offre a eu lieu et 5 entreprises ont répondu. L'entreprise retenue sera connue en début de semaine prochaine. Suivra la pose des compteurs pour mesurer les débits des captages et les consommations par secteur de distribution et diagnostic du réseau (fuites).

Le 5 mai, Jean Pierre PASCAL et l'employé intercommunal ont procédé à un travail de nettoyage et d'entretien des captages de Rodet, La Boissonnade et de Lumières.

- **Agent technique.**

3 candidates se sont présentées

Pierre FESQUET nous informe qu'après réunion avec les adjoints, la candidature de Mme NEVEUX a été retenue pour l'entretien des locaux de l'école (8 heures semaine) et de la mairie (2 heures semaine) en contrat CDD.

- **Relevés compteurs.**

Le relevé des compteurs d'eau sur le secteur de Saint Roman se fera désormais par 1 équipe exclusivement féminine, en effet ce sera Sylvie JULLIAN, Christine CHOQUET et Marie-Christine LAUZE qui prendront le relais de Mr FLAYOL«Mme Christine CHOQUET sera responsable de cette fonction». Dans la vallée, Etienne DIVOUX continuera cette fonction.

- **Communauté de communes.**

La station service de Ste Croix sera déplacée sous l'église, à l'entrée du jardin public.

La maison « Chaptal » sera bientôt rénovée, l'aménagement d'un logement ainsi qu'un commerce et un atelier sont prévus.

Le maire informe de la tenue de 2 réunions : le lundi 19 mai à 19 heures à l'Hôpital Local de Florac sur le thème « réseau santé précarité 48 » en partenariat avec la MSA, le mardi 20 mai, à 9 h à la maison de la communauté de communes, réunion de préparation de la journée du 2 juin sur le thème de l'Emploi, il invite les conseillers à y participer.

Le prochain conseil est fixé au jeudi 26 juin à 20h30.

La séance est levée à 24 heures.

Du 09 au 21 juillet : congé de la Secrétaire de Mairie

Une permanence sera assurée par les adjoints et le Maire

Le mercredi 09 et le jeudi 10 juillet, de 10 h 00 à 12 h 00

Le mardi 15 et le jeudi 17 juillet de 10 h 00 à 12 h 00